2007-04316/

Salle de presse

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

La ministre Line Beauchamp signe une entente de 693 000 $ pour le développement culturel de Trois-Rivières

Trois-Rivières, le 7 juillet 2004 – À l'occasion de son passage à Trois-Rivières, la ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Line Beauchamp, a signé aujourd'hui une entente de développement culturel avec le maire de Trois-Rivières, M. Yves Lévesque, et le recteur par intérim de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), M. André Paradis. Cette entente, qui permettra l'injection de 693 000 $, favorisera l'essor des arts et de la culture dans cette municipalité au cours des trois prochaines années. Cet événement s'est déroulé en présence du député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire du ministre de la Sécurité publique, M. André Gabias, et du président du conseil d'administration de la Corporation de développement culturel de la Ville, M. Alain Gamelin.

« En signant aujourd'hui sa quatrième entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications, la Ville de Trois-Rivières montre une fois de plus son indéfectible engagement envers la culture. Véritable pionnière, Trois-Rivières a bien mérité cette réputation qui fait d'elle l'une des municipalités les plus dynamiques en matière de promotion et de développement de la culture », a déclaré la ministre Beauchamp.

Outil de planification, de gestion, de concertation et de collaboration entre la Municipalité, le Ministère et l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'entente prévoit la réalisation, d'ici 2007, de 20 actions réparties entre les secteurs du patrimoine, du livre et de la littérature, des arts visuels, des arts de la scène, ainsi que des projets relatifs à l'interculturalisme et aux interventions multisectorielles. En vertu de l'entente rendue publique aujourd'hui, la Ville de Trois-Rivières et le Ministère investissent respectivement 330 000 $, alors que l'Université du Québec à Trois-Rivières injecte pour sa part 33 000 $ dans le développement de projets, dont certains favorisant l'interculturalisme.

La nouvelle entente permettra notamment à la Ville de Trois-Rivières de réaliser des projets jugés prioritaires. Mentionnons notamment le prolongement du circuit d'interprétation du patrimoine le long du Chemin du Roy, la mise sur pied de camps de jour mettant les enfants en contact avec les arts et l'histoire et la mise en œuvre d'initiatives nouvelles de lutte contre l'exclusion culturelle.

Pour le maire, M. Yves Lévesque, la signature d'une quatrième entente culturelle prouve que Trois-Rivières demeure une référence et un modèle pour l'ensemble du Québec : « Il est important de garder Trois-Rivières dans le peloton de tête des villes dynamiques, en particulier dans le domaine du développement culturel, là où notre réputation a toujours été excellente. »

Quant à lui, le député de Trois-Rivières à l'Assemblée nationale et adjoint parlementaire au ministre de la Sécurité publique, M. André Gabias, a ajouté :

« La signature de cette entente constitue non seulement un rappel de la confiance manifestée par le gouvernement du Québec et sa ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, en la capacité du milieu des arts et de la culture de Trois-Rivières d'assumer sa destinée, mais représente également tout l'appui donné aux hommes et aux femmes qui font de notre milieu de vie un milieu riche et fertile pour le développement des arts et de la culture. »

Aide financière au Musée québécois de culture populaire

Par ailleurs, la ministre Line Beauchamp a profité de sa présence à Trois-Rivières pour réitérer son appui au Musée québécois de culture populaire en lui accordant une aide financière de 600 000 $. Ce montant représente la première tranche d'une subvention accordée en vertu du programme Soutien aux institutions muséales. Situé dans le quartier historique de Trois-Rivières, le Musée favorise, développe et soutient la recherche sur la culture populaire au Québec qu'il met en valeur par des expositions, des activités culturelles ou de l'animation.

Source :

Guy Côté
Direction générale des communications
Tél. : (418) 380-2363, poste 7255

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007